



COMMUNIQUE DE PRESSE

Rennes, le 7 avril 2014

Mesures d'urgence du Pacte d'avenir pour la Bretagne : la direction régionale Bretagne de la Caisse des Dépôts renforce son soutien financier à l'Adie

Dans le cadre du Pacte d'avenir pour la Bretagne, Loïc Rolland, Directeur régional Bretagne de la Caisse des Dépôts, et Fabienne Kerzerho, Directrice régionale de l'Adie, ont signé le 21 mars une convention de partenariat dont l'objet est d'augmenter les capacités d'actions de l'Adie par une nouvelle dotation du fonds de prêts d'honneur à hauteur de 40 000€. Ainsi, la Caisse des Dépôts, opérateur public majeur de l'appui à la création et reprise d'entreprises (TPE), mobilise ses moyens et ses compétences pour accompagner les mutations économiques, territoriales et sociales.

La Caisse des Dépôts a souhaité apporter un soutien supplémentaire au fonds de prêts d'honneur aux côtés de l'Adie (nationale), du Crédit Mutuel de Bretagne, de la Banque Populaire de l'Ouest et de la Banque Populaire Atlantique. Ce dispositif, doté de 577 k€, sera renforcé à hauteur de 200 k€. La part de la Caisse des Dépôts dans ce fonds, et donc dans les prêts qui seront octroyés aux créateurs et repreneurs d'entreprises, sera ainsi portée à 30 %.

La Caisse des Dépôts entend ainsi afficher et consolider son engagement aux côtés de l'Adie, qui dans un contexte économique difficile, fait le pari audacieux de permettre à des personnes en situation de précarité qui n'ont pas accès aux crédits bancaires (demandeurs d'emploi non indemnisés, allocataires d'un minimum social...), de se lancer dans la création de leur entreprise en proposant un accompagnement et des financements appropriés.

La Caisse des Dépôts accompagne l'Adie en Bretagne dans ses développements en dotant le fonds de prêts d'honneur depuis 2 000. Les résultats de l'activité de l'Adie en Bretagne en 2013 confortent la Caisse des Dépôts dans son soutien : 351 entreprises financées et 421 emplois créés (5 125 depuis 1994), 425 prêts solidaires accordés dont 51 microcrédits personnels pour l'emploi, et 178 prêts d'honneur.

La Caisse des Dépôts intervient également auprès de l'ADIE en apportant :

- un soutien aux programmes d'actions, d'expérimentations, de communications déployées par l'Adie ces dernières années (Créa-Jeunes, entrepreneuriat féminin, semaine du micro-crédit...) avec une attention particulière pour les actions de formation et de professionnalisation des intervenants de l'Adie afin d'assurer un accompagnement de qualité aux créateurs d'entreprises ;
- La mise à disposition d'outils financiers, comme le prêt Nacre ou le prêt d'honneur permettant la consolidation du plan de financement du créateur (considéré comme apport en quasi fonds propres) ;
- le financement de l'accompagnement lié à l'octroi du microcrédit personnel qui vient compléter l'offre en microcrédit professionnel de l'Adie (dans le cadre d'une convention nationale).

La Caisse des Dépôts contribue ainsi aux actions en faveur de la création et la reprise d'entreprises en faveur d'un public en situation de précarité en lui permettant de participer à la vie économique et sociale des territoires de Bretagne en s'appuyant sur l'Adie, partenaire reconnu, et sur des outils adaptés.



De gauche à droite

Loïc ROLLAND (Caisse des Dépôts) – Fabienne KERZERHO (Adie)

Contact :

► **Matthieu Robin** / 02 23 35 55 38